

*Sites:*

*FR7200711 - L 02 (Mimizan plage à Vieux Boucau)*

*FR7200712 - L 03 (Vieux Boucau à Hossegor)*

*FR7200713 - L 04 (Capbreton à Tarnos)*

*Mercredi 26 novembre 2014*

*Lit et Mixe, salle du Pavillon*

Validation des documents d'objectifs révisés

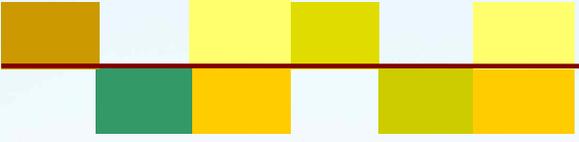
Diagnostic, enjeux, objectifs  
actions

Animation

Bilan de l'animation

Perspectives pour 2014





→ *Ordre du jour de la réunion*

- ❖ Cartographie et modification des périmètres
- ❖ Présentation des documents d'objectifs révisés
- ❖ Bilan d'activité 2014
- ❖ Perspectives pour l'animation en 2015
- ❖ Recueil des attentes et besoins en matière d'animation

# La révision des docobs

## *Principales réunions*

- La réunion du Comité restreint de suivi du 29 mai 2013 à Mimizan avait pour objet la pré-validation des données de synthèse du diagnostic établi pour la révision des docobs, et celle des enjeux et objectifs.
- La réunion du Comité restreint de suivi du 25 septembre 2013 à Seignosse avait pour objectifs de présenter le catalogue d'actions, ainsi que les modifications apportées aux enjeux et objectifs.
- Le comité de pilotage du 26 janvier 2014 aura permis d'entériner tout à la fois le principe de la modification des périmètres, ainsi que les propositions faites en matière d'enjeux, d'objectifs, et d'actions.
- Le principe de la rédaction du docob révisé, sur la base de ces données validées est acté.

## *Présentation par site*

### Modifications mineures

- L02 Mimizan :** Rajusté sur le périmètre de la Réserve biologique domaniale
- L02 Lit et Mixe :** Rattachés : dune des domaines, pare-feu

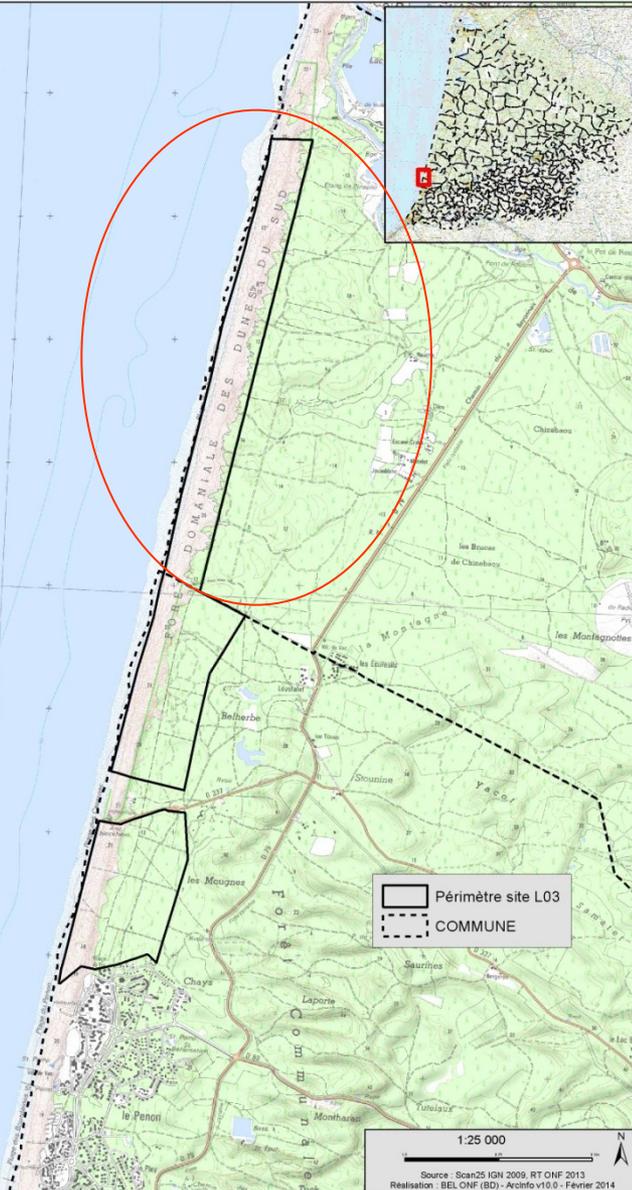
### Modifications majeures

- L03 Soustons :** Rattachement de la quasi-totalité de la dune domaniale
- L04 Ondres :** Rattachement de la dune domaniale nord, + au sud du Plan-Plage ; une partie des terrains du CELRL (en arrière-dune au nord et au sud de la station)  
(le rattachement de lette communale a été abandonné).
- L04 Tarnos :** Rattachement dune domaniale (sud butte de tirs), et terrains du Conservatoire du littoral (est et sud butte de tirs).

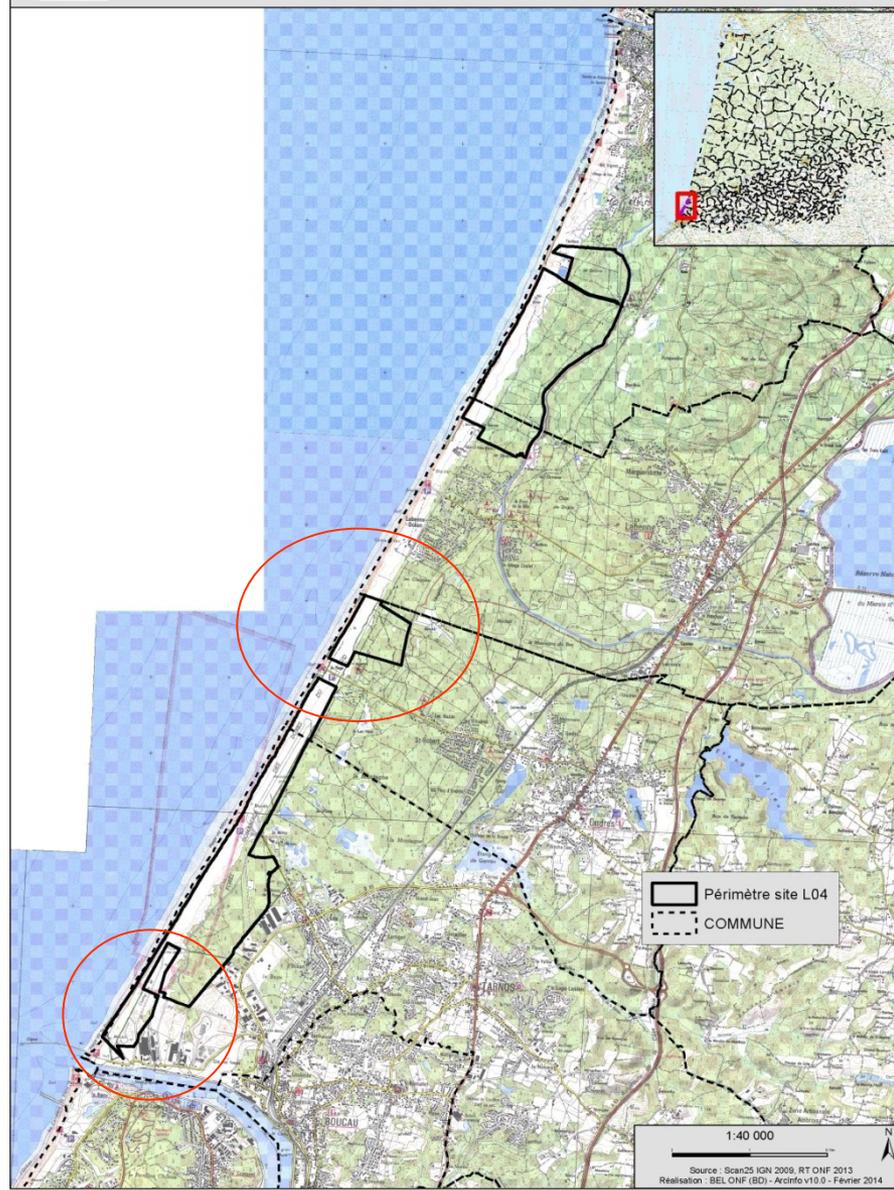
# Evolution des dococbs : l'extension des périmètres



DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS DE VIEUX-BOUCAU A HOSSEGOR  
SITE NATURA 2000 FR 7200712 - L03  
Carte n°1 : Localisation des périmètres

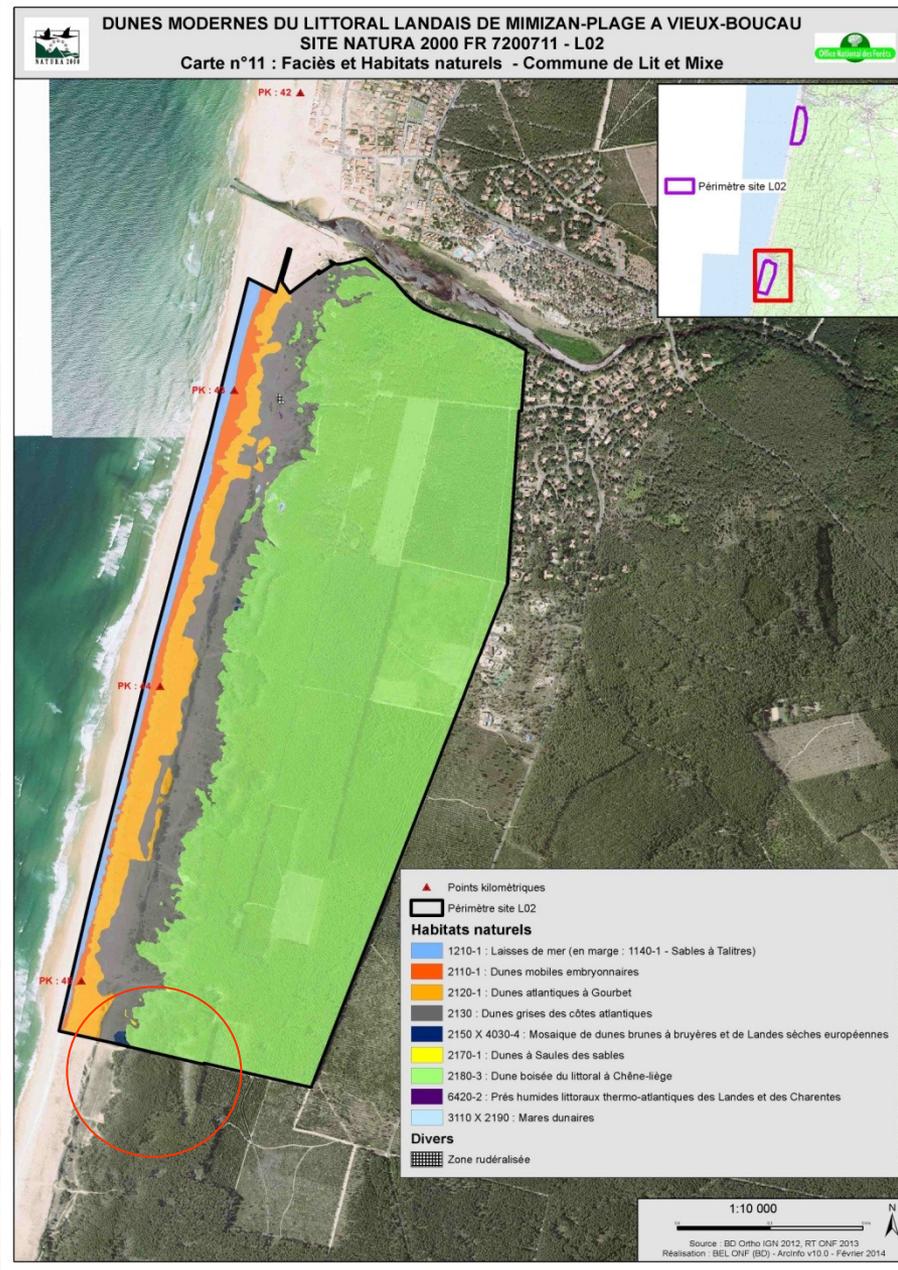
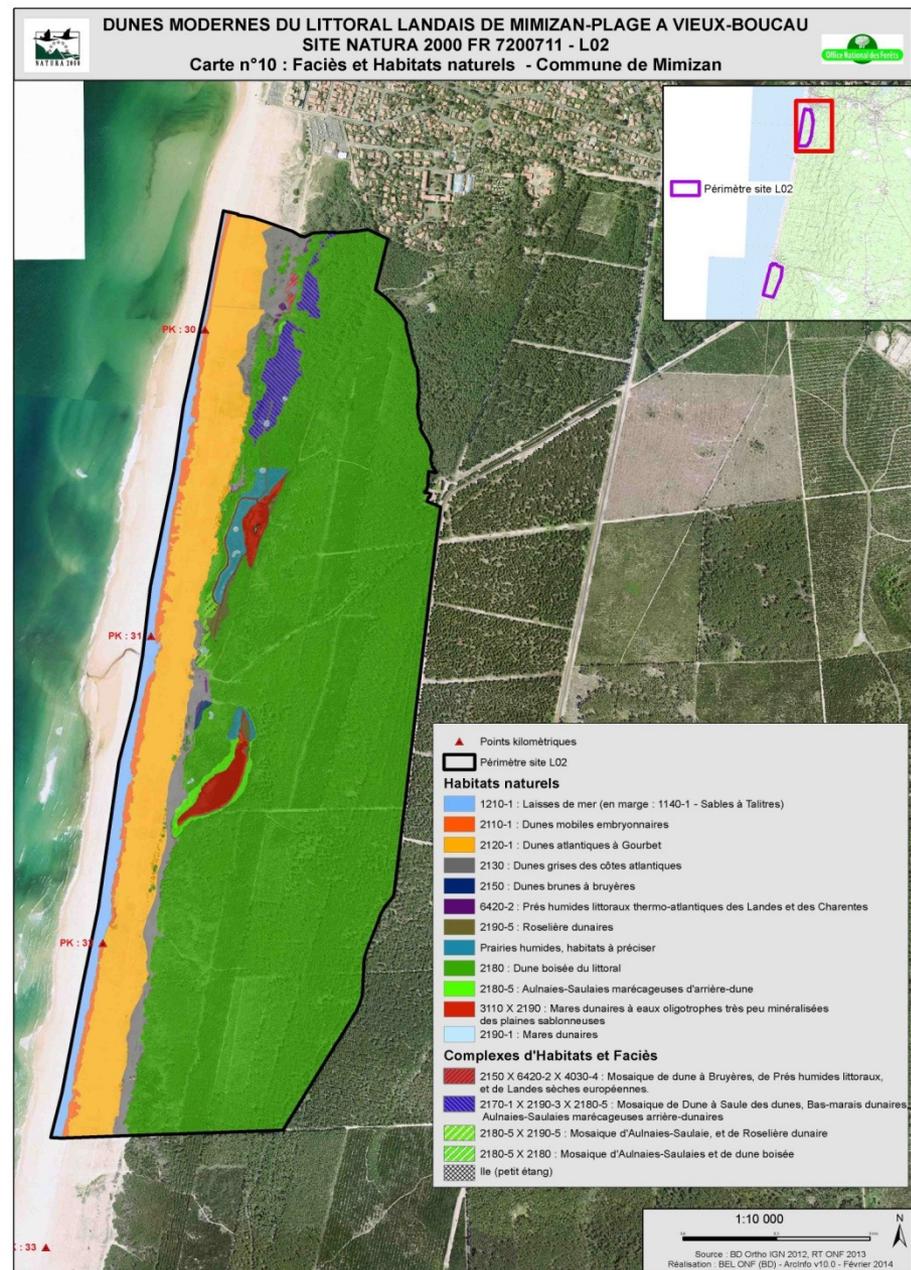


DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS DE CAPBRBETON A TARNOS  
SITE NATURA 2000 FR 7200713 - L04  
Carte n°1 : Localisation des périmètres



# Evolution des dococbs : l'extension des périmètres

## Pour Mimizan et Lit-et-Mixe, peu de changements



## Habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitat naturel et code		Facies d'habitats	Niveau d'enjeu (hiérarchisation)
Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1	Facies de dune non boisée	1
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1		
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1		
Dunes mobiles atlantiques à Gourbet	2120-1		
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2		
Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5		
Dunes françaises à bruyère cendrée	2150		
Landes sèches européennes	4030-4		
Mares dunaires à eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	2190-1 X 3110	Facies humides d'arrière-dune non boisée	2
Bas marais dunaires	2190-3		
Roselières dunaires	2190-5		
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique	3110-1		
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150		
Prés humides littoraux thermo atlantiques des Landes et de Charente	6420-2		
Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaires	2180-5	Facies hygrophiles de dune boisée	3
Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4		
Dunes à Saule des dunes	2170-1	Facies humides d'arrière-dune non boisée	4
Dunes boisées littorales des régions atlantiques à Chêne-liège	2180-3	Facies de dune boisée	5

## Diagnostic flore

Pour les espèces végétales, on dénombre 24 patrimoniales, parmi lesquelles :

- 11 protégées au plan national,
- 8 protégées au plan régional,
- 10 endémiques,
- 3 citées dans le livre rouge de la flore menacée
- **MAIS aucune dans la DH!**

## Hierarchisation des espèces de niveau d'enjeu 1

NOM COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	Statut	Hiérarchisation
Corbeille d'or des sables	<i>Alyssum loiseleurii</i>	1982 (1), E, LR	1
Euphorbe péplis	<i>Euphorbia peplis</i>	1982 (2), LR	2
Œillet de France	<i>Dianthus gallicus</i>	E-1982	3
Épervière laineuse	<i>Hieracium eriophorum</i>	E – 1982 - R	4
Lis des sables, Lis Matthiole	<i>Pancratium maritimum</i>	2002	5
Pourpier de mer	<i>Honkenya peploides</i>	2002	6
Romulée de Provence, Romulée bolbocode	<i>Romulea bulbocodium</i>	2002	7

**1982** : statut de protection défini dans l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995, fixant la liste des espèces végétales protégées sur le territoire national (annexe 1, sauf indication contraire)

**2002** : statut de protection défini par l'arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine.

**R** : espèce inscrite dans le Livre rouge de la flore menacée de France.

**E** : endémique

## Diagnostic faune : évaluation des espèces de l'annexe 2 et 4

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Hierarchisation (essai)
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	n° 1220, P, 2, 4	1
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin (Vespertillon) à oreilles échanquées	N° 1321, P, 2, 4	2
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	N° 1323, P, 2, 4	2
<i>Lucanus cervus</i> L, 1758	Lucane Cerf-volant	N° 1083, 2	3
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	N° 1088, P, 2, 4	3

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

(3) Favorable (vert), défavorable inadéquat (jaune), défavorable mauvais (rouge), inconnu (gris).

Selon **BENSETTITI F. et TROUVILLIEZ J., 2009** – Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive habitats. Rapport SPN 2009/12, MNHN-DEGB-SPN, Paris, 48 p

## *Résumé du bilan*

- EPCI, public local : Souhait d'être associé à la démarche (même si pas possible participer aux réunions)
- Perception assez négative au niveau des collectivités de la démarche Natura 2000 (face aux discours « rassurants » initiaux, mise en place de réglementations) : contradiction possible avec l'aménagement des territoires.
- Regrets d'absence d'actions sur certains sites.
- Labellisation des sites (intérêt touristique, découverte des enjeux...)

## *Résumé du bilan,*

En conclusion :

- Nécessité d'améliorer la communication, enjeu socio-éco n° 1 (vie des sites, remontée d'infos, signalétique pédagogique...)
- Prise en compte des EPCI dans la gestion territoriale
- Priorité aux sites où les contrats n'ont pas été mis en œuvre

L'enjeu fondamental des sites N2000, c'est la préservation de l'existant (installation de dispositifs adaptés, communication plus large et transparente...) Il est nécessaire également d'anticiper l'évolution de la démographie sur le littoral (prêter de plus en plus d'attention à ces stratégies de protection et d'information, évolution des équipements existants...).

## *Enjeux habitats*

- Du fait de la spécificité du milieu dunaire (dune non boisée), les faciès caractéristiques de ce milieu (de la plage à la lisière) constituent un enjeu majeur indissociable,
- Les faciès de « zones humides d'arrière-dune » (eux également indissociables) présentent un même niveau d'enjeu majeur du fait de leur rareté, leur régression, et la diversité qu'ils abritent.
- Les faciès de dune boisée présentent un enjeu moindre, mais toujours important au niveau des peuplements naturels.

## *Enjeux espèces*

- Zones humides d'arrière-dune → Cistude d'Europe
- Dune boisée → Chiroptères
- Dune non boisée → espèces non DH, mais enjeux majeurs attachés aux habitats d'espèces (Corbeille d'or, Euphorbe péplis, endémiques...)

## *Les objectifs*

- Les objectifs du docob initial ont été reformulés, mais demeurent inchangés
- Principaux objectifs opérationnels (liste non exhaustive) :

- ✚ A1 - Assurer la conservation des laisses de mer
- ✚ A2 - Assurer le maintien des habitats naturels prioritaires
- ✚ A3 - Améliorer les fonctionnalités des habitats hygrophiles
- ✚ A5 - Améliorer la qualité des habitats naturels de dune boisée
- ✚ B1 - Recréer ou améliorer les milieux favorables aux espèces des zones humides (présentes ou potentielles)
- ✚ B3 - Favoriser les conditions d'accueil des Chiroptères
- ✚ B4 - Veiller au contrôle des espèces invasives

## Site de Mimizan

A c t i o n s
<b>Nettoyage manuel sélectif (haut de plages)</b>
<b>Création d'exclos (arrière-dune, dune)</b>
<b>Création de mares (arrière-dune, dune boisée)</b>
<b>Maintien de milieux ouverts en dune boisée :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- coupe et fauche de lisière</li><li>- ouverture et maintien de clairières</li><li>- pare-feu végétalisés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée)</li><li>- maintien d'arbres isolés (dune boisée)</li></ul>
<b>Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée) (cibles : Baccharis, Jussie, Herbe de la Pampa...)</b>
<b>Mise en défens, signalétique (dune non boisée)</b>
<b>Mise en défens, signalétique en milieu boisé</b>
<b>Nettoyage manuel sélectif de la dune (action a priori hors contrats)</b>

## Site de Lit et Mixe

<b>ACTIONS (idem que pour Mimizan)</b>
<b>Nettoyage manuel sélectif (haut de plages)</b>
<b>Création d'exclos (arrière-dune, dune)</b>
<b>Création de mares (arrière-dune, dune boisée)</b>
<b>Maintien de milieux ouverts en dune boisée :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- coupe et fauche de lisière</li><li>- ouverture et maintien de clairières</li><li>- pare-feu végétalisés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée)</li><li>- maintien d'arbres isolés (dune boisée)</li></ul>
<b>Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée)</b> (cibles : Baccharis, Herbe de la Pampa...)
<b>Mise en défens, signalétique (dune non boisée)</b>
<b>Mise en défens, signalétique en milieu boisé</b>
<b>Nettoyage manuel sélectif de la dune (action a priori hors contrats)</b>

*Site de Seignosse (et extensions)*

A c t i o n s
Nettoyage manuel sélectif (haut de plages)
Création d'exclos (arrière-dune, dune)
Création de mares (arrière-dune, dune boisée)
Maintien de milieux ouverts en dune boisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- coupe et fauche de lisière</li> <li>- ouverture et maintien de clairières</li> <li>- pare-feu végétalisés</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée)</li> <li>- maintien d'arbres isolés (dune boisée)</li> </ul>
Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée) (cibles : Baccharis, Herbe de la Pampa...)
Mise en défens, signalétique (dune non boisée)
Mise en défens, signalétique en milieu boisé
Nettoyage manuel sélectif de la dune (action <i>a priori</i> hors contrats)

### A c t i o n s

**Création d'exclos (arrière-dune, dune)**

**Création de mares (arrière-dune, dune boisée)**

**Maintien de milieux ouverts en dune boisée :**

- coupe et fauche de lisière
- ouverture et maintien de clairières
- pare-feu végétalisés

- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée)
- maintien d'arbres isolés (dune boisée)

**Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée)  
(cibles : Baccharis, Séneçon du Cap, Jussie, Herbe de la Pampa...)**

**Actions de réhabilitation de la dune non boisée :**

- Travaux dunaires
- Travaux de mise en défens et signalétique

**Mise en défens, signalétique en milieu boisé**

**Nettoyage manuel sélectif de la dune (action a priori hors contrats)**

**Etude du Marais de la Pointe (zone humide arrière-dunaire remarquable) – hors contrats -**

## *Site de Tarnos*

<b>A c t i o n s</b>
<b>Nettoyage manuel sélectif (haut de plages)</b>
<b>Création d'exclos (arrière-dune, dune)</b>
<b>Création de mares (arrière-dune, dune boisée)</b>
<b>Maintien de milieux ouverts en dune boisée :</b> - ouverture et maintien de clairières - pare-feu végétalisés
- mise en place d'ilots de sénescence (dune boisée) - maintien d'arbres isolés (dune boisée)
<b>Contrôle d'espèces invasives (dune non boisée et dune boisée)</b> (cibles : Baccharis, Sénéçon du Cap, Herbe de la Pampa...)
<b>Mise en défens, signalétique (dune non boisée)</b>
<b>Mise en défens, signalétique en milieu boisé</b>
<b>Nettoyage manuel sélectif de la dune</b> (action <i>a priori</i> hors contrats)

## *Priorisation des actions*

- ✚ Au niveau des entités : priorité à placer sur Capbreton, Seignosse et les zones d'extension des périmètres,
- ✚ Concernant les types d'actions :
  - ➔ Dune non boisée : conservation des habitats en sites fréquentés par mise en défens, pédagogie, création d'exclos, nettoyage manuel sélectif
  - ➔ Arrière-dune : amélioration des fonctionnalités des milieux humides (création de mares)
  - ➔ dune boisée : ouverture de milieux en contact avec la dune non boisée, îlots de sénescence
  - ➔ Sites : poursuite du contrôle des invasives
- ✚ Il convient de placer l'aspect communication sur un niveau d'enjeu majeur.
- ✚ Financements : actions à engager au sein du territoire en associant les acteurs, et en s'appuyant sur les opportunités et notamment le mécénat.

## La charte

- ✦ Les chartes ont été validées pour chaque docob en copil le 30 septembre 2010
- ✦ Elles sont reconduites sans modification majeure
- ✦ Une proposition de rajout d'une recommandation pour les milieux forestiers (dune boisée) a été faite :

« E-MF-3 : Se référer aux Itinéraires techniques de travaux sylvicoles (ITTS) tels que définis dans le guide des sylvicultures pour les Forêts littorales atlantiques dunaires »

- ✦ Une proposition de reformulation de l'engagement EP2 pour la plage est faite :

→ Au lieu de : « E-P-2 : Le signataire s'engage à respecter les orientations de gestion définies dans les fiches techniques 1 et 2, et à contribuer à leur amélioration. »

→ Il est proposé : « E-P-2 : Le signataire s'engage à respecter les cahiers des charges définis pour les opérations de nettoyage manuel sélectif, et à contribuer à leur amélioration »

## *Pour mémoire : les contrats réalisés*

- ✚ *Contrat de gestion d'espèces invasives à Mimizan* : opération débutée en 2011, achevée.
- ✚ *Contrat de gestion d'espèces invasives sur les berges du courant de Lit-et-Mixe*. Opération débutée en 2012, une tranche complémentaire de travaux a été engagée (l'été 2013).
- ✚ *Contrat de réhabilitation et de création de mares à Lit-et-Mixe*, Début en 2012, des compléments de surcreusement et de profilage de berges ont été réalisés (été 2013)
- ✚ *Un contrat pour la gestion d'invasives à Tarnos* (Séneçon du Cap, Baccharis, Cortaderia) a été engagé, les travaux sont achevés.

*Les comptes rendus sont sur le site Internet*

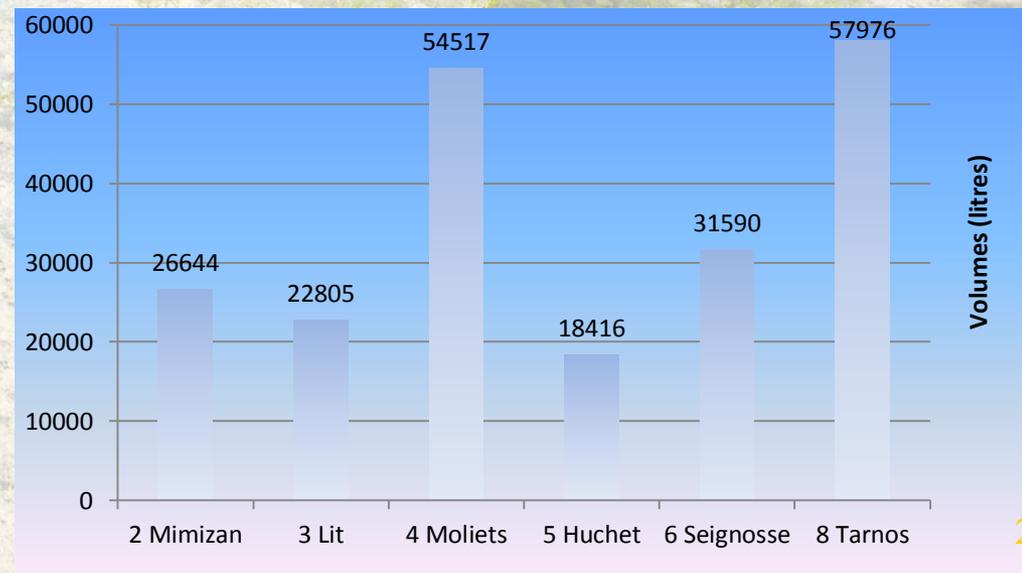
*Les contrats en cours ou achevés : NB : bilan pas encore établi pour 2014*

➔ Nettoyage manuel des hauts de plages, contrat porté par le Conseil général des Landes. En 2013, linéaire de 11 480 m

N° lot	Intitulé du lot	Linéaire (m)	Détenteur
02	Nettoyage manuel – site de Mimizan	2 560 m	ESAT Marensin
03	Nettoyage manuel – site de Lit et Mixe	2000 m	Alternative Espaces Verts
04	Nettoyage manuel – site de Moliets et Maâ	3280 m	COVED
05	Nettoyage manuel – site du Courant d'Huchet	1350 m	Jardins de Nonères
06	Nettoyage manuel – site de Seignosse	690 m	ESAT Le Colombier
08	Nettoyage manuel – site de Tarnos	1600 m	ESAT Le Colombier

➔ Premiers résultats (quantitatifs) ; le bilan est sur le site Internet pour 2013

(NB : résultats non significatifs sur 1 an)



## Activités d'animation

- Activité principale : mise au point des documents d'objectifs, réalisation de la cartographie, coordination technique...
- Animation en général : participation et animation des comités de pilotage et réunions techniques, suivi de contrats, établissement des bilans, mise à disposition pour soutien aux évaluations d'incidences
- Animations techniques et communication : visite commentée avec l'ESAP à Seignosse, amélioration du sentier de découverte du site de Mimizan (flashcodes installés)
- Communication : mises à jour du site Internet, contacts ponctuels
- Autres actions : mise au point d'un levier d'arrachage du Baccharis, avec essais sur le terrain pour finaliser le modèle.



- Priorité : poursuite de l'animation en privilégiant les entités qui n'ont pas bénéficié d'actions jusque là (Capbreton, Seignosse) ; réflexions sur les actions dans les zones d'extension des périmètres,
- Développement de l'outil « levier d'arrachage du Baccharis », développement d'un outil pour les « Herbes de la pampa »,
- Communiquer, en s'appuyant sur le site Internet, sur les sites des communes, des offices de tourisme, etc. + carte interactive des sites N2000 landais ; répondre aux opportunités.
- Réfléchir avec les EPCI, aux possibilités d'intervention d'entreprises de réinsertion, pour des travaux spécifiques (espèces invasives, maintien en état de mises en défens, de signalétique...). S'appuyer également sur l'exemple de « Surfinsersion »
- Financements : rester attentifs aux possibilités de mécénat environnemental, en vue d'engager des actions pédagogiques et de mise en défens notamment.
- Renforcer la mutualisation avec les sites N2000 voisins.

## ➤ Actions transversales :

- participation à la finalisation de la typologie des habitats littoraux avec le Conservatoire botanique,
- développement d'une cartographie des habitats littoraux, en lien avec le CBNSA
- ces actions, comme la plupart des autres opérations, seront menées en veillant à une harmonisation au niveau aquitain

## ➤ Missions spécifiques :

- l'accompagnement des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence fait partie des missions d'animation,
- de même un soutien peut être apporté aux services instructeurs ou à d'autres opérateurs pour définir un cahier des charges pour la révision de documents d'objectifs.



Merci pour votre attention,

À vos questions !